

Page 1
Les actualités
de
l'Institution

Page 7
Zoom sur
Réseau 31

Page 8
Bilan des
activités

À LA UNE

TRAVAUX

**Confortement
du barrage
des Cammazes**





2020 est une année particulière pour chacun d'entre nous avec l'apparition de la Covid-19 et la mise en place d'un confinement. Pour faire face à la situation sanitaire actuelle, nous avons dû nous adapter à des mesures exceptionnelles.

L'eau est un élément vital aussi bien pour la consommation humaine et l'agriculture que pour le maintien de la biodiversité. Conscients de cet enjeu, les membres du Conseil d'Administration de l'Institution ont décidé de déclencher le plan de continuité de service public, aux prémices de la pandémie, pour garantir une réponse adaptée à ces besoins vitaux. Ainsi, les 40 agents de l'IEMN ont pu assurer leurs missions en minimisant au maximum le risque de contamination au virus. Je tiens à saluer l'engagement, la mobilisation, le sens du service public qui les a animés durant cette période.

Aussi, les chantiers engagés en début d'année 2020 ont été perturbés. Les travaux ont dû être suspendus durant deux mois. Ce qui a eu pour conséquences un décalage dans les plannings et une augmentation des coûts. Certaines évolutions techniques ont dû être également apportées pour s'adapter aux caractéristiques spécifiques de chaque chantier. Ainsi, on constate un impact financier global de 10,4% sur le montant initial des travaux de sécurisation du réseau d'eau potable et 13,8% sur le confortement du barrage des Cammazes. Ces deux chantiers structurants représentent un investissement important de plus 1,8 M d'€ HT chacun. Aujourd'hui, ils touchent à leur fin et mettent en exergue le dynamisme de l'Institution qui souhaite être toujours au plus près des évolutions qu'elles soient techniques, démographiques ou climatiques.

Enfin, la Montagne Noire a connu un événement pluvieux de forte intensité au mois de mai. Les deux principaux cours d'eau alimentant les barrages de la Galaube et des Cammazes ont ainsi subi des apports conséquents. Les services de l'IEMN ont été mobilisés sur les barrages afin de suivre l'évolution de la situation au plus près. En dépit du haut niveau de leur retenue lors de l'événement, les barrages ont pu écriéter près de deux millions de m3.

Au fil des pages du dernier numéro de l'Inf'Eaux Montagne Noire, je vous invite donc à prendre connaissance de l'actualité de l'Institution. 

Gilbert HÉBRARD
Président de l'IEMN

Institution des Eaux de la Montagne Noire - Immeuble les Érables - 102 rue de Lac - 31670 LABÈGE
tél : 05 61 14 64 00 - **fax :** 05 61 25 00 03 - **Site internet :** www.i-emn.fr - **mail :** contact@i-emn.fr - **Directeur et responsable de publication :** Gilbert HÉBRARD - **Rédaction et mise en page :** service Communication - **Crédits photos :** IEMN, Tractebel - **Impression :** Reprocolor 31(Toulouse) - **Tirage :** 660 exemplaires imprimés sur papier FSC, un numéro par an - **Dépôt légal :** à parution - **n° ISSN :** 2110-7246 - **Inf'eaux Montagne Noire n°15 - 2020.**

Covid-19 : la continuité de service public assurée

Dès le début du mois de mars, l'Institution des Eaux de la Montagne Noire a activé son plan de continuité d'activité de service public et a pris des mesures de protection sanitaire en interne dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

La production et l'adduction d'eau potable étant nécessaires à toute une population desservie par l'IEMN (plus de 220 000 habitants), cette dernière a décidé de mettre en place des mesures préventives de protection sanitaire au travail. Ainsi, les efforts se sont concentrés pour limiter la propagation d'une vague épidémique au sein des équipes d'exploitation.

En amont du confinement officiel, l'IEMN a anticipé la situation de crise au regard des priorités de service public. De ce fait, certaines missions pouvant être assurées à distance ont été réalisées par des agents placés en télétravail. Les agents techniques, quant à eux, ont vu leurs missions axées en priorité sur la production et l'adduction d'eau potable en travaillant en poste isolé pour limiter les risques de contamination. Aussi, l'Institution



a constitué différents stocks (réactifs chimiques, gels hydroalcoolique, lingettes, détergents...) pour assurer au mieux ses missions.

La situation sanitaire en France n'étant pas revenue à la normale, les mesures préventives sont maintenues.



L'Institution reçoit la certification Qualité une nouvelle fois

Certifiée depuis 2007, l'IEMN a renouvelé sa certification ISO 9001 pour la cinquième fois consécutive en novembre 2019. Cette reconnaissance est attribuée pour une durée de trois ans. Elle représente le fruit d'un véritable travail d'équipe pour fournir constamment une eau potable de qualité dans une logique d'efficacité et d'amélioration continue. Après deux jours d'audit, l'auditeur de Socotec Certification a proposé le renouvellement de la certification ISO 9001 en soulignant la bonne maîtrise des activités.

Soucieux de rendre ce service public toujours plus performant, le Conseil d'Administration de l'IEMN a engagé cette démarche volontaire qui fixe une politique Qualité pour

les activités de production et d'adduction de l'eau potable. Concrètement, cet engagement se traduit par différents objectifs tels qu'être à l'écoute des syndicats et des communes pour bien identifier leurs besoins, surveiller et renforcer la qualité de l'eau pour qu'elle réponde constamment aux exigences sanitaires et aux attentes des clients, veiller à la continuité du service et à la conformité réglementaire des activités, s'assurer que l'évolution du prix de l'eau reste acceptable pour les partenaires desservis et mobiliser le personnel autour de cette démarche d'amélioration et s'assurer de l'adéquation des compétences des agents aux exigences du métier.

Les travaux du barrage des Cammazes touchent à leur fin

Débutés en novembre 2019, les travaux de confortement du barrage des Cammazes s'achèveront à la fin du mois de novembre 2020. Un chantier aux dimensions considérables. Inf'Eaux Montagne Noire retrace en images les grandes étapes.



Le renforcement de la culée rive gauche a nécessité la mise en place de 19 tirants d'ancrage qui ont ainsi ajouté une force de 74 meganewton soit l'équivalent de 7 400 tonnes. Pour ce faire des niches ont été créées et des forages verticaux de 250 mm de diamètre sur une profondeur de 27 m ont été réalisés dans le massif béton et la fondation rocheuse.



Les tirants 27T15 ont été installés à l'aide d'une grue mobile puis scellés avec un coulis de ciment injecté dans la fondation.



Une fois les tirants d'ancrage scellés, leur mise en tension a été effectuée jusqu'à 400 tonnes. Huit tirants sont équipés de cellules permettant de contrôler en continu leur tension de 330 bar.



La drome flottante, d'une longueur de 300 m, est une protection permettant de retenir les embâcles.



Le parapet aval en béton a été ouvert pour améliorer la débitance de l'évacuateur de crues.



Deux pendules inverses, en clé de voûte et en fondation, ont été ajoutés aux cinq existants pour renforcer les outils d'auscultation du barrage. Leur installation a nécessité deux forages de précision à la verticalité contrôlée sur une profondeur de 20 et 50 m.

INFO TRAVAUX

L'examen exhaustif du barrage de la Galaube

Comme tous les barrages français de classe A, le barrage de la Galaube doit faire l'objet d'un diagnostic complet tous les dix ans. Cet examen exhaustif du barrage couvre l'ensemble des ouvrages qui le constitue y compris les parties habituellement noyées ou difficilement observables sans moyens spéciaux.

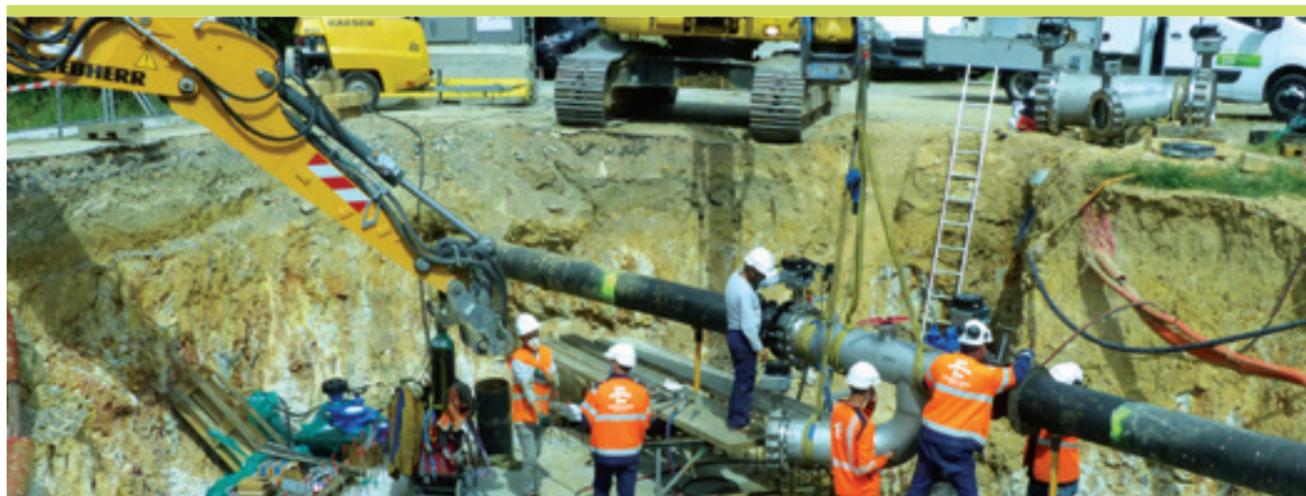


Retenue du barrage de la Galaube le 14 octobre 2020

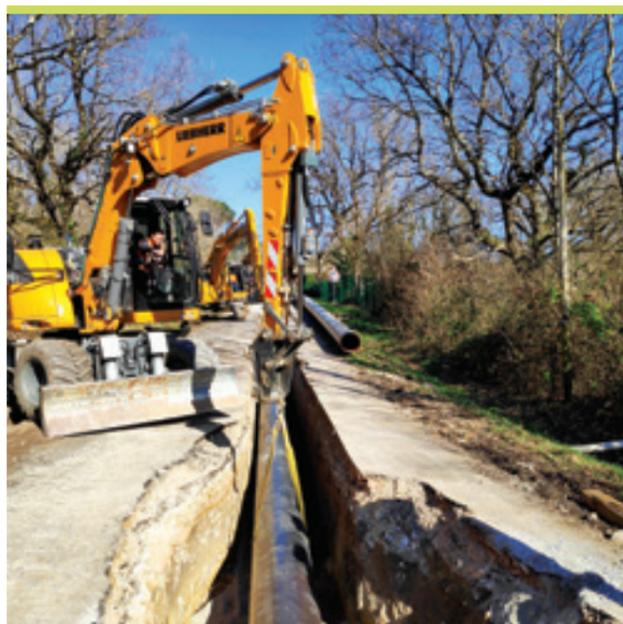
Afin de faciliter l'exploration des parties immergées, les services de l'IEMN ont proposé à la DREAL d'abaisser partiellement le niveau de la retenue. Ainsi, les eaux du barrage de la Galaube ont été transférées vers celui des Cammazes pour atteindre un niveau de 3,2 Mm³ au mois d'octobre. La vidange décennale complète n'a donc pas été nécessaire et l'entreprise missionnée a pu effectuer ce contrôle à l'aide de robots subaquatiques.

La nouvelle conduite d'eau potable en service

Afin de garantir la desserte d'eau potable, l'Institution a décidé de sécuriser son adduction en DN 600 en doublant, sur 2,5 km, une partie du réseau entre les usines de traitement et le poste de livraison des Fourches sur la commune de Saint-Félix de Lauragais. La nouvelle conduite, qui dessert plus de 150 000 abonnés, a été mise en service à l'automne après une coupure du réseau d'une journée le 3 novembre dernier sans gêne occasionnée pour les consommateurs.



Sur la commune de Vaudreuille, le doublement de la canalisation DN 600 a nécessité la création de nouvelles chambres des vannes. A l'intérieur de l'une d'entre elles, un maillage a été créé entre les canalisations DN 350 et DN 600. En juin dernier, deux vannes ont été installées sur le réseau avec une liaison « Y » en acier inoxydable.



Rencontre avec RÉSEAU 31

RÉSEAU 31 est un syndicat mixte qui regroupe 243 collectivités sur le département de Haute-Garonne. Ses missions principales portent sur le petit cycle de l'eau (eau potable, assainissement collectif et non collectif) et le grand cycle de l'eau (irrigation, organisme unique, eaux pluviales, Gemapi).

Inf'eaux Montagne Noire a rencontré Sébastien Vincini, Président de RÉSEAU 31 et Conseiller départemental de Haute-Garonne.

Combien d'ouvrages sont-ils gérés par RÉSEAU 31 sur le département de Haute-Garonne ?

RÉSEAU 31 gère, en régie directe par du personnel public spécialisé, plus de 20 unités de production d'eau potable dont 4 usines, 260 réservoirs d'eau potable, 155 stations d'épuration, 365 postes de refoulement d'eaux usées et 250 km de canaux et réseaux d'irrigation (dont le Canal de Saint Martory : 70km).

RÉSEAU 31 a une actualité dense, pouvez-vous présenter les derniers grands projets et ceux à venir ?

RÉSEAU 31 est devenu un service public reconnu, tant par les usagers que par les élus. Un service capable d'apporter des solutions aux territoires et de répondre aux défis de son temps. Nous avons bâti ces cinq dernières années une véritable démocratie locale capable de rester à l'écoute des usagers et de maîtriser notre avenir en matière d'investissements et de tarifs. J'ai à cœur de poursuivre le développement de nouveaux services et projets mieux à même de soutenir notre développement et économie locale tout en préservant notre ressource et notre environnement. Nous sommes devenus une des premières collectivités de Haute-Garonne en matière d'investissements tout en maintenant le niveau de notre tarification aux usagers, j'ai signé une charte partenariale visant à accélérer la reprise d'activité des entreprises de Travaux Publics locales et à permettre le développement

de l'urbanisation de nos communes avec un montant de travaux de 56 millions d'euros en eau et en assainissement sur les 18 prochains mois.

La France comme le monde entier est touchée par la crise sanitaire due à la Covid-19. Comment RÉSEAU 31 s'est adapté pour garantir la continuité de service public ?

Dans le contexte de restriction de l'activité et d'application des consignes sanitaires gouvernementales, j'ai souhaité que RÉSEAU 31 active dès le début du confinement un plan de continuité de service public afin d'assurer ses missions prioritaires en matière d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées. Toutes les missions permettant de délivrer une eau potable de qualité ont été maintenues. Il en a été de même pour l'entretien des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration. Dès le déconfinement nous avons alors repris l'ensemble de nos missions non prioritaires et je veille au quotidien, avec l'ensemble des agents publics de RÉSEAU 31 dont je souligne la mobilisation et le professionnalisme dans cette épreuve, au maintien d'un service de qualité.



Sébastien Vincini, Président de Réseau 31

DATES CLÉS

2010 : création du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement le 1^{er} janvier, sous la marque RÉSEAU 31. Il comptait alors parmi ses membres 131 communes et 23 groupements de communes pour un effectif de 231 agents répartis sur 8 centres et antennes.

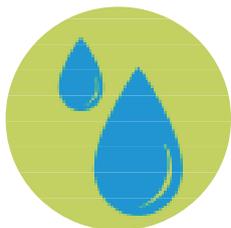
2015-2016 : modification de la gouvernance et de l'organisation pour un renforcement de la solidarité et de la proximité. Les territoires deviennent l'échelon principal pour prioriser les actions de RÉSEAU 31.

2018 : fusion entre RÉSEAU 31 et le Syndicat Intercommunal des eaux de la Montagne Noire (31) le 1^{er} janvier, et l'adhésion de la commune de Revel pour la compétence eau potable.

2019 : transfert complémentaire de la compétence assainissement collectif sur la commune de Revel.

2020 : RÉSEAU 31 compte à présent 243 collectivités, 15 centres et antennes et 370 agents.

2022 : mise en œuvre effective de la tarification unique Eau et Assainissement collectif sur l'ensemble des communes adhérentes à RÉSEAU 31.



Eau potable

12 756 627 m³ : volume d'eau potable distribué aux collectivités clientes en 2019, soit une hausse de 6,15% par rapport à 2018.



Irrigation

4 567 043 m³ : volume facturé en 2019. Les ventes d'eau d'irrigation ont été en forte augmentation de 40,18% par rapport à 2018.



Electricité

3 533 563 Kwh produits sur les quatre micro-centrales hydro-électriques en 2019, soit une baisse de 36,04% par rapport à 2018.

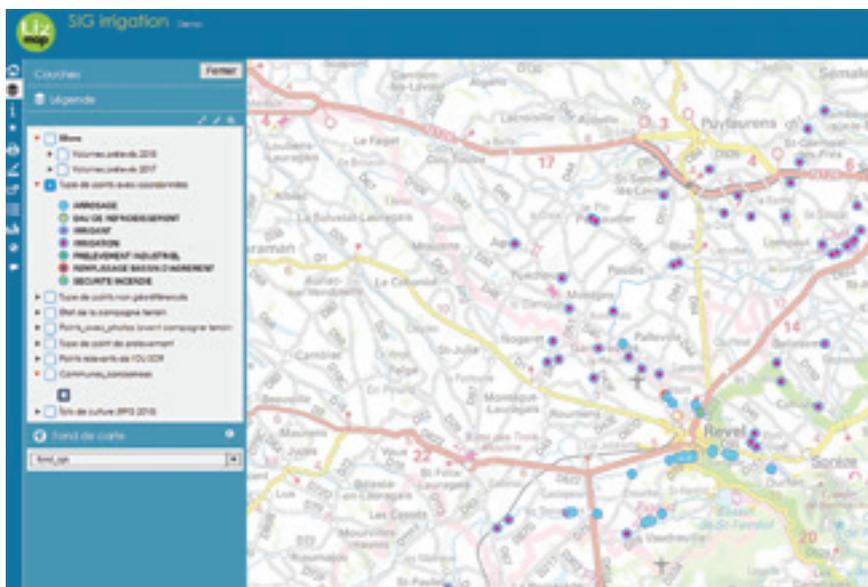
Une nette augmentation des volumes d'eau potable

Depuis le début de l'année 2020, les volumes d'eau potable ont enregistré une hausse de plus de 7,21% (au 19 octobre 2020) par rapport à 2019. Cette augmentation des volumes est

induite par une évolution de la demande des consommateurs. Les températures chaudes de cet été ont joué un rôle crucial dans l'augmentation de la consommation d'eau potable. On note ainsi plus de 13 jours consécutifs de forte consommation sur les mois de juillet et d'août qui correspondent aux jours les plus chauds. On peut également observer un effet « confinement » pour les mois d'avril et de mai avec une hausse de la consommation de 20% sur cette période.



Les points de prélèvements d'eau d'irrigation désormais géoréférencés



Depuis le mois juin, l'IEMN s'est lancée dans une campagne de terrain dont le but est le géoréférencement de l'ensemble des points de prélèvements d'eau d'irrigation. Pour ce faire, chaque point a été renseigné par ses coordonnées GPS et photographié afin de le situer dans son environnement puis de l'intégrer au Système d'Information Géographique de l'Institution. Au total 223 points ont été géoréférencés.